



**Conseil régional de
Bourgogne-Franche-Comté**

Madame Marie-Guite Dufay
Présidente du Conseil régional
17 boulevard de la Trémouille
CS 23502
21035 DIJON CEDEX

Objet : situation des agents d'encadrement dans les lycées

Dossier suivi par : Stéphane Matthey

Email : stephane.matthey@unsa.org

Téléphone : 06 88 45 66 62

Adresse : UNSA Conseil régional 5 avenue Garibaldi 21000 DIJON

Dijon, le 16 février 2017

Madame la Présidente,

A plusieurs reprises en Comité technique, en Commission du Dialogue Social, par courrier, lors de notre rencontre avec vous même et le Premier Vice-Président le 11 janvier dernier, notre syndicat a alerté sur la situation des encadrants dans les lycées.

Aujourd'hui, l'UNSA constate qu'aucune mesure n'a été prise pour revaloriser la fonction d'encadrement.

Notre syndicat a alerté constamment sur des difficultés de positionnement des encadrants du fait du reclassement automatique au 1er janvier 2017 - *sans prise de responsabilités* - des agents de catégorie ATTEE 1 au grade d'ATTP2.

Aujourd'hui, en période d'évaluation annuelle, les avancements de grade vont permettre - *ce qui est positif pour les agents concernés* - à 70% des agents ATTP2 éligibles de prétendre au grade d'ATTP1.

Cette situation continue d'alimenter un sentiment légitime de déclassement des agents d'encadrement qui n'ont plus aucune reconnaissance de leurs responsabilités dans la bonification de leur déroulement de carrière. Certains vont abandonner leurs responsabilités. Il est aussi évident que plus aucun agent ne sera volontaire pour prendre des postes d'encadrement dans les lycées.

Tout cela devait être anticipé par la Région et rien n'a été fait.

- Pourquoi ne pas avoir constitué un réseau des encadrants comme demandé par l'UNSA ?
- Pourquoi ne pas avoir organisé le plus rapidement possible des rencontres communes aux encadrants des lycées comme demandé par l'UNSA ?

Il est maintenant urgent d'agir.

Des solutions existent et plusieurs propositions de l'UNSA doivent être étudiées le plus rapidement possible :

- Passage prioritaire au grade de technicien,
- Création d'une prime d'encadrement dans les lycées,
- Priorisation des promotions au grade d'agent de maîtrise pour les agents d'encadrement.

Madame la Présidente, il y a urgence.

L'UNSA vous demande de vous saisir véritablement de cette problématique.

En l'absence de réaction, il est plus que vraisemblable que les encadrants des lycées vous interpellent chaleureusement et ils auront le soutien de l'UNSA.

Vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez porter à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour l'UNSA,

Stéphane MATTHEY
Secrétaire général UNSA du Conseil régional